

ÉVALUER POUR ANTICIPER



ÉVALUATION DU PLAN D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE EN ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLORE (PEEEP'S)

2020 › 2025

OCTOBRE 2025
SERVICE CONTRÔLE DE GESTION





Décryptage de la démarche d'évaluation

Dans quel contexte cette démarche d'évaluation de l'éclairage public s'inscrit-elle ?

Face à la hausse continue des coûts de l'énergie et à l'urgence climatique, les collectivités doivent agir rapidement pour réduire leur consommation et limiter leur impact environnemental.

C'est dans ce cadre que l'Agglomération d'Agen a lancé, en 2020, le Plan d'Économie d'Énergie en Éclairage Public et Signalisation Lumineuse Tricolore (PEEEP'S), visant à renouveler près de la moitié du parc d'ici 2026.

Cette évaluation montre qu'une politique publique s'inscrit dans le temps long et que la collectivité a su adapter sa stratégie avec constance. La réalisation de 750 000 € d'économies illustre une politique efficace et mesurable, fondée sur des choix stables et sur une rupture technologique, notamment liée au photovoltaïque.

À quels enjeux répond-elle ?

L'évaluation du PEEEP'S répond à un double enjeu : assurer la transparence auprès des élus, des acteurs et des usagers, et améliorer en continu la mise en oeuvre de la politique. Elle permet de mesurer les résultats, d'identifier les marges de progrès et d'ajuster les actions engagées.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie plus large adoptée par l'Agglomération d'Agen en 2022, avec une délibération cadre sur l'évaluation des politiques publiques, qui confirme la volonté de formaliser et structurer ce processus.

Au-delà, il s'agit de construire collectivement un éclairage public durable, conciliant performance énergétique, respect de l'environnement et amélioration de la qualité de vie sur l'ensemble du territoire.

Sommaire

C'est quoi le PEEEP'S ?	p. 3
Comment évalue-t-on une politique ?	p. 4
Comment donne-t-on la parole aux usagers ?	p. 5
4 actions évaluées	p. 6
Rénovation de l'éclairage en LED	p. 6
Changement de l'éclairage public en solaire	p. 8
Maintenance du parc	p. 10
L'extinction de l'éclairage public	p. 12
Zoom sur l'avis des usagers	p. 14
3 finalités poursuivies	p. 18
Réduire les consommations énergétiques	p. 18
Maîtriser les ressources financières	p. 19
Diminuer la pollution lumineuse	p. 20
Perspectives et recommandations	p. 22

C'est quoi le PEEEP'S ?

L'éclairage public rassemble les moyens utilisés pour illuminer les espaces et les voies publiques.

Il existe différents types de luminaires d'ancienne génération (ballon fluo, vapeur de mercure, sodium) ou de nouvelle génération (LED, éclairage photovoltaïque autonome).

Le Plan d'Économie d'Énergie en Éclairage Public et Signalisation lumineuse Tricolore (PEEEP'S)

L'Agglomération d'Agen détient la compétence de maintenance, de renouvellement et d'extension des réseaux d'éclairage public sur l'ensemble des communes membres.

Depuis 2020, l'Agglomération d'Agen a mis en en place le PEEEP'S, dans une dynamique de préservation de l'environnement et de réduction des dépenses énergétiques. Sa mise en œuvre est assurée par le service Éclairage Public.

Le PEEEP'S en dates



Le PEEEP'S en Euros

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Investissement porté par l'AA	999 877 €	975 231 €	71 575 €	3 030 780 €	2 018 533 €	7 122 947 €	3 995 415 €	2 000 000 €	2 000 000 €
Subvention d'investissement perçue par l'AA	0 €	208 308 €	203 173 €	376 762 €	663 683 €	553 038 €	255 621 €		

11,3 M € investis de 2019 à 2024
111 € / habitant

Comment évalue-t-on une politique ?

› La méthodologie de l'évaluation du PEEEP'S

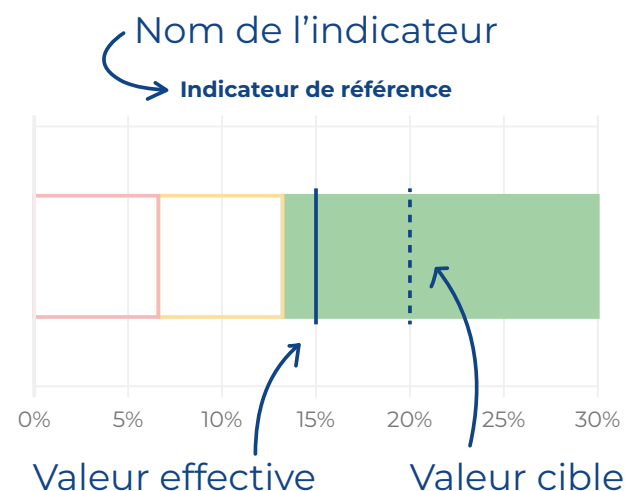
Une auto-évaluation qui ne se veut pas techno !

- Une évaluation réalisée en interne et accessible, menée par les agents de la collectivité directement impliqués dans la politique,
- Une évaluation ancrée dans le concret qui porte sur les actions de terrain,
- Une évaluation collaborative qui associe usagers, agents, partenaires et élus.
- Une évaluation orientée amélioration, au service de la qualité du service public.

Cette démarche permet de produire un **jugement évaluatif partagé** invitant à reconsidérer l'action publique, ses finalités et les moyens qui y sont consacrés. C'est un levier pour aider à la décision politique des élus et améliorer le service rendu aux habitants.

Une lecture simple des indicateurs :

-  Situation satisfaisante / conforme
-  Situation intermédiaire / à surveiller
-  Situation critique / non satisfaisante



Une évaluation en trois temps :

Phase 1 › "Observer et comprendre"

- Décrire la politique : Quelles actions ? Quels objectifs ? Quels acteurs ? Quels moyens ?
- Poser les bons indicateurs pour suivre chaque action,
- Collecter les données (techniques, financières, qualitatives),
- Écouter la voix des usagers.

Phase 2 › "Croiser les regards et proposer"

- Analyser les résultats et identifier les marges de progression,
- Rédiger et restituer un rapport d'évaluation,
- Partager le jugement évaluatif avec les élus et débattre des arbitrages,

Phase 3 › "Agir et ajuster"

- Mettre en oeuvre les arbitrages issus du rapport,
- Assurer le suivi des actions et vérifier leur impact

Une évaluation accompagnée

Partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.



Garant de la méthodologie, expert : **David CARASSUS**, Professeur des universités en sciences de gestion et de management

› Choix de la valeur cible

La collectivité a choisi de définir ses propres cibles de satisfaction, conformément à la norme NF ISO 10004, afin de disposer d'indicateurs adaptés à son contexte et à ses usagers, assurant des repères locaux pertinents et comparables dans le temps.

› ACTION n°1 évaluée :

Rénovation de l'éclairage en LED ou relamping



Objectif : Moderniser le parc d'éclairage public

Dans le cadre de sa stratégie énergétique, l'Agglomération d'Agen modernise progressivement son parc d'éclairage public pour réduire sa consommation, ses émissions de gaz à effet de serre et ses dépenses. Cette action vise à remplacer les sources lumineuses anciennes et énergivores (lampes sodium ou halogènes) par des ampoules LED à haut rendement sur les mâts encore opérationnels.



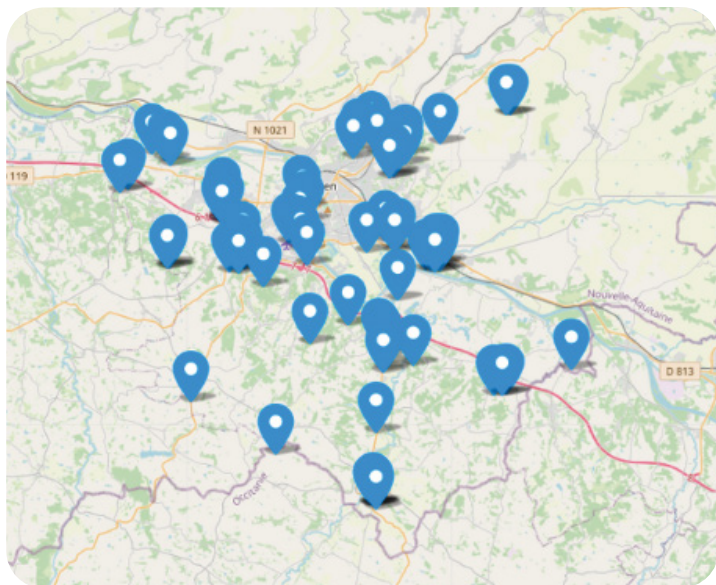
Réalisations 2019 › 2025

Depuis 2019, 3 853 LED ont été rénovés. En 2025, l'accent a été mis sur les installations photovoltaïques. Toutefois, des travaux de relamping LED sont programmés sur le dernier trimestre 2025 et sur le premier semestre 2026, à savoir :

- Le centre-ville d'Agen
- Les grands axes structurants de l'Agglomération d'Agen (Bigorre, RD17, RN21, Liaison Beauregard, RD813, RD269, RD13, RN21, RD656, RD119, Agropôle, RD931E, Rue du Stade)
- Une grande partie des communes de la seconde couronne pour qu'elles soient équipées de lampadaires nouvelle génération



Un déploiement maillant l'Agglomération d'Agen depuis 2020



L'Agglomération d'Agen s'appuie sur la plateforme Optima+ afin d'assurer un suivi détaillé des actions sur le terrain, jusqu'au niveau de la rue.



Les avantages du relamping

- Consommation réduite de plus de 70% par rapport aux lampes sodium ou halogènes
- Durée de vie allongée (en moyenne 30 ans), réduisant les interventions de maintenance
- Allumage instantané et gestion intelligente
- Amélioration de la qualité lumineuse (meilleur rendu des couleurs, orientation ciblée du flux lumineux)



Les inconvénients du relamping

- Pas de respect de l'uniformité lumineuse (les nouveaux points lumineux sont installés à la même place que les anciens)
- Augmentation des coûts non prévus en cas de réseaux ou d'armoires électriques trop anciens

À savoir :

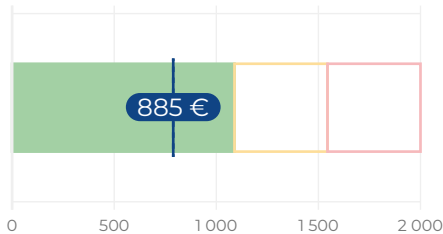
Une LED consomme **3,2 fois moins d'énergie** qu'une lampe classique et vit **15 fois plus longtemps**



Indicateurs clés

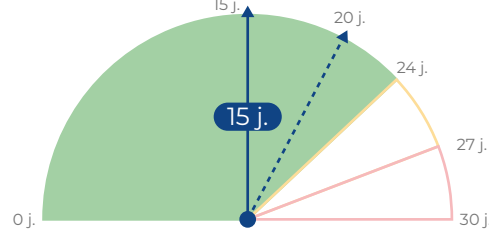
Un coût d'installation maîtrisé

Coût d'installation d'un point lumineux à LED (en €)



Des délais de travaux respectés

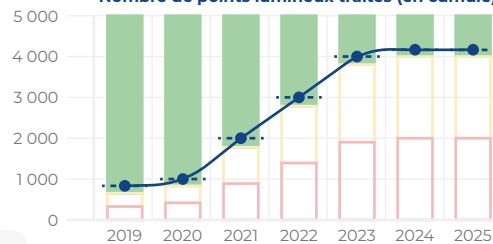
Délais moyens des travaux (en j.)



Une technologie LED de plus en plus présente

Un déploiement LED conforme aux prévisions

Nombre de points lumineux traités (en cumulé)



21%

du parc dans sa totalité est relampé en 2025



Analyses et recommandations

La réalisation de cette action est conforme aux attentes que ce soit en terme de respect de l'enveloppe ou de gain du niveau d'éclairage. Cependant, plusieurs pistes d'amélioration sont possibles :

1. S'interroger sur le niveau d'éclairage de certaines rues qui est supérieur à la norme, et envisager un abaissement du niveau d'éclairage.

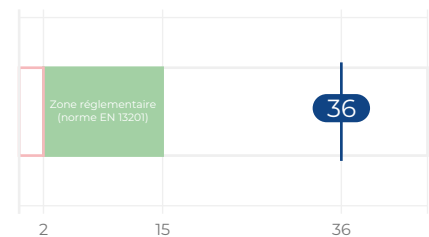
2. Renforcer la réalisation des relevés d'éclairage à raison d'un relevé par semestre afin :

- De mesurer l'avant/après rénovation,
- De suivre le niveau d'éclairage des luminaires LED pour anticiper leur remplacement,
- De disposer d'une base comparative entre les installations LED alimentées par réseau filaire et celles alimentées par source photovoltaïque.

3. Anticiper l'après-2028 en préparant la poursuite de la rénovation du parc d'éclairage public, qui aura déjà été rénové à 73% à cette échéance, afin de compléter la modernisation du parc en choisissant la technologie la plus adaptée (solaire ou LED).

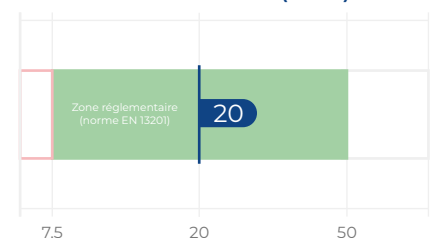
Un niveau d'éclairage supérieur à la norme en zone pavillonnaire

Niveau d'éclairage (en Lux)



Un niveau d'éclairage conforme à la norme en zone routière

Niveau d'éclairage (en Lux)



Les relevés ont été réalisés sur des points lumineux rénovés par les services de l'Agglomération d'Agen le 26 mars 2025, avec deux mesures effectuées pour chaque type d'éclairage public.



Changement de l'éclairage en solaire photovoltaïque



Objectif : Adopter un éclairage plus écologique et autonome

Dans certaines rues, les installations d'éclairage étaient trop anciennes et en mauvais état (armoires électriques, câbles vétustes), ce qui rendait leur rénovation trop coûteuse.

L'installation de lampadaires solaires a donc été choisie comme solution plus économique et moins contraignante, permettant d'éviter de lourds travaux tout en réduisant la consommation d'énergie.



Réalisations 2019 › 2025

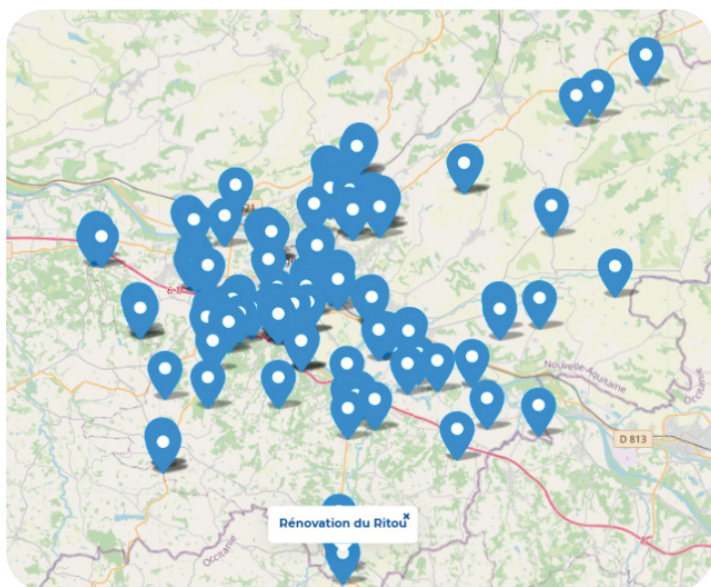
Depuis 2019, 3 742 points lumineux ont été rénovés en solaires photovoltaïques.

En 2025, c'est 520 points qui ont été rénovés sur les **communes** suivantes :

- | | | |
|----------------|------------------------|--------------------------|
| ▪ Agen | ▪ Pont-Du-Casse | ▪ Saint-Romain-Le-Noble |
| ▪ Aubiac | ▪ Puymirol | ▪ Sauvetat-de-Saveres |
| ▪ Boé | ▪ Roquefort | ▪ Sauveterre-Saint-Denis |
| ▪ Fals | ▪ Saint-Jean-De-Thurac | |
| ▪ Foulayronnes | | |
| ▪ Layrac | | |
| ▪ Le Passage | | |



Des instal. solaires sur l'ensemble de l'Agglo. d'Agen depuis 2019



L'Agglomération d'Agen s'appuie sur la plateforme Optima+ afin d'assurer un suivi détaillé des actions sur le terrain, jusqu'au niveau de la rue.



Les avantages du photovoltaïque

- Absence de consommation électrique sur le réseau public
- Installation rapide, sans nécessité de tranchée ni de raccordement au réseau
- Utilisation d'une énergie renouvelable locale, en adéquation avec les objectifs de décarbonation
- Allumage instantané et gestion intelligente en cours de mise en place



Les inconvénients du photovoltaïque

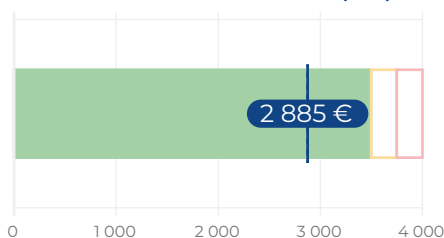
- Nécessite une absence d'ombre portée pour que le candélabre se recharge
- Impossibilité de mettre des décorations de Noël
- Obligation d'abaisser l'éclairement pour assurer une continuité de service toute la nuit



Indicateurs clés

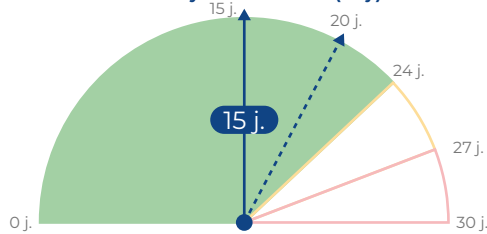
Un coût de l'installation plus onéreux que la réno. en LED

Coût d'installation d'un candélabre (en €)



Des délais de travaux respectés

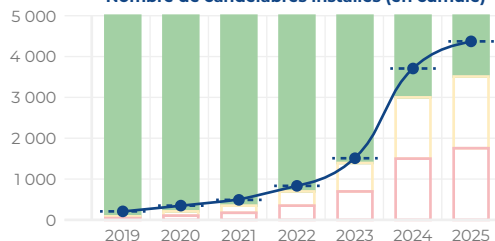
Délais moyens des travaux (en j.)



Une technologie photovoltaïque de plus en plus présente

Un déploiement photovoltaïque conforme aux prévisions

Nombre de candélabres installés (en cumulé)



20%

du parc dans sa totalité est en photovoltaïque en 2025



Analyses et recommandations

Cette action est conforme aux prévisions que ce soit en terme de respect d'enveloppe financière, de déploiement ou de gain du niveau d'éclairage. Toutefois, quelques préconisations pourraient être engagées dans le futur :

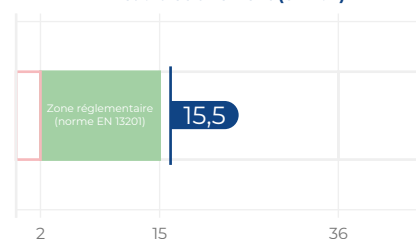
1. Renforcer la réalisation des relevés d'éclairage à raison d'un relevé par semestre. Afin :

- De mesurer l'avant/après rénovation,
- De suivre le niveau d'éclairage des luminaires LED pour anticiper leur remplacement,
- De disposer d'une base comparative entre les installations LED alimentées par réseau filaire et celles alimentées par source photovoltaïque.

2. Anticiper l'après-2028 en réfléchissant à la poursuite de la rénovation du parc d'éclairage public, qui aura déjà été rénové à 73% à cette échéance, afin de compléter la modernisation du parc en choisissant la technologie la plus adaptée (solaire ou LED)

Un niveau d'éclairage conforme à la norme en zone pavillonnaire

Niveau d'éclairage (en Lux)



Un niveau d'éclairage conforme à la norme en zone routière

Niveau d'éclairage (en Lux)



Les relevés ont été réalisés sur des points lumineux rénovés par les services de l'Agglomération d'Agen le 26 mars 2025, avec deux mesures effectuées pour chaque type d'éclairage public.



› ACTION n°3 évaluée :

Maintenance du parc d'éclairage

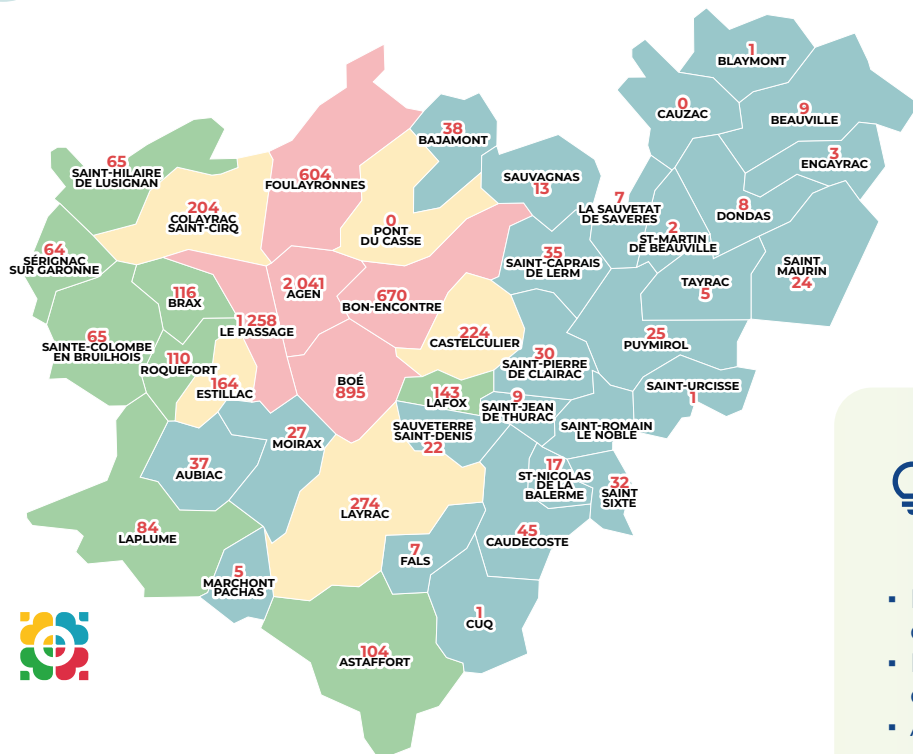


Objectif : Assurer la maintenance du parc d'éclairage public

La maintenance se décompose en deux points :

- La maintenance préventive des points lumineux (LED ou photovoltaïques), qui consiste à inspecter et remplacer certains composants avant toute panne, afin d'assurer le bon fonctionnement, prolonger la durée de vie des équipements et garantir la sécurité des usagers,
- La maintenance corrective, qui intervient en cas de dysfonctionnement pour réparer ou remplacer les éléments défectueux (câbles, armoires électriques, etc.) et rétablir l'éclairage.

3 Des opérations de maintenance menées à travers le territoire depuis 2018



Réalisations 2025

467 interventions en 2025 soit environ **58 interventions par mois**.



Les principales causes d'interventions de maintenance sur le LED

- Dysfonctionnement de l'allumage de la LED
- Dysfonctionnement de la LED en elle-même
- Armoire qui disjoncte

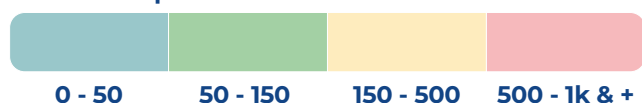


Les principales causes d'interventions de maintenance sur le photovoltaïque

- Dysfonctionnement de l'allumage
- Dysfonctionnement de la batterie
- Dysfonction. du panneau photovoltaïque

7 FALS › Nombre d'opération de maintenance

Nombre de points lumineux :



Les communes en rouge concentrent le plus grand nombre de points lumineux, souvent vétustes.



La rénovation y a donc été engagée en priorité afin de réduire les coûts de maintenance

À savoir :

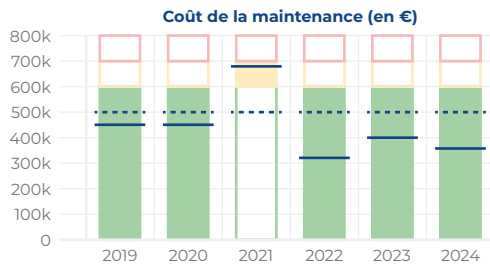
77%

des interventions de maintenance portent **sur des équipements d'ancienne génération**

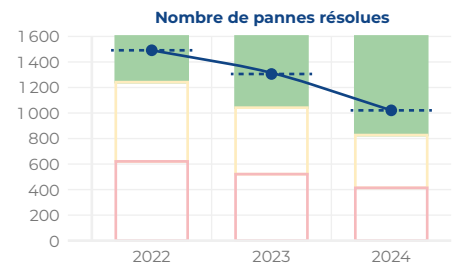


Indicateurs clés

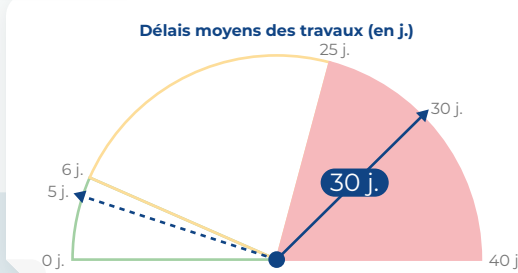
Des coûts de maintenance réduits



Un nombre d'interventions de maintenance en diminution depuis le début du PEEEP'S



Des délais d'intervention trop importants par rapport à l'objectif des 5 jours ouvrés



5%

d'interventions sur des photovoltaïques en 2024



Analyses et recommandations

La maintenance du parc suit globalement les prévisions, tant en coûts qu'en nombre d'interventions. L'augmentation du coût constatée en 2021 s'explique par le rattrapage de retards de paiement de 2020 et d'années antérieures, réglés en début d'année. Depuis la mise en oeuvre du PEEEP'S, le nombre de pannes est en diminution. En revanche, les délais d'intervention demeurent trop longs sur le photovoltaïque, alors qu'ils sont respectés lorsque la maintenance est assurée en régie.

1. Mettre en place un marché public de maintenance sur les lampadaires solaires afin de définir des engagements précis de délais d'intervention (5 jours ouvrés). Actuellement, les délais d'intervention sont trop longs (30 jours en moyenne).

2. Maintenir l'objectif ambitieux de remise en service sous 5 jours ouvrés, même si aucun délai réglementaire n'existe.

3. Poursuivre la mise à jour régulière de la base de données SIG pour garantir un suivi fiable du parc et permettre l'évaluation continue des actions engagées.

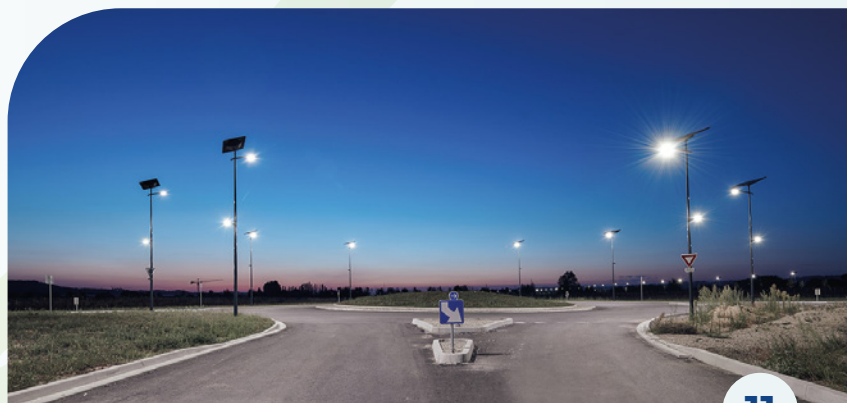
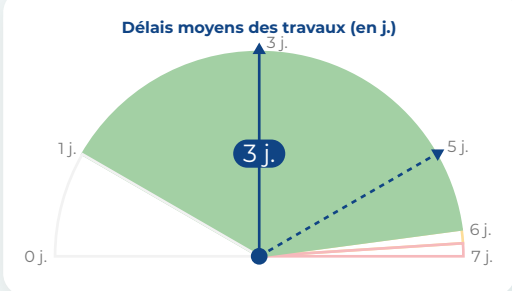


18%

d'interventions sur des équipements LED en 2024

Quelle différence entre LED et photovoltaïque ?

Des délais d'intervention respectés en 2024



L'extinction nocturne de l'éclairage public



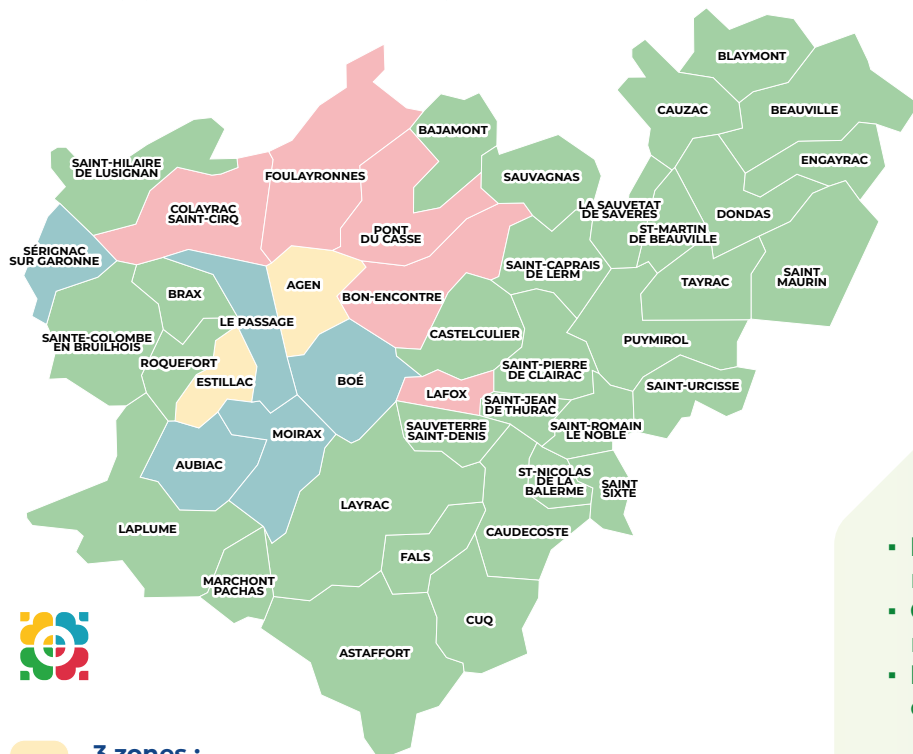
Objectif : Adapter les horaires d'éclairage

En octobre 2022, l'Agglomération d'Agen a opté, de manière concertée avec les communes, pour une extinction partielle de l'éclairage public sur l'ensemble de son territoire. Cette mesure permet notamment de réduire la consommation de l'énergie (et, de facto, réduire la facture d'électricité) mais également de poursuivre une démarche plus respectueuse de l'environnement.

Ainsi, l'éclairage est éteint de 23h à 6h sur tout le territoire, sauf :

- de 2h à 6h dans les zones animées (bars, lieux de vie nocturnes, etc) et à risques routiers,
- dans les zones avec caméras sans infrarouge (sous accord communal).

2 Programmation des horloges sur l'Agglomération d'Agen en 2025



3 zones :
extinction 23h-6h
ou extinction 2h-6h ou pas d'extinction

2 zones :
extinction 23h-6h ou extinction 2h-6h

2 zones :
extinction 23h-6h ou pas d'extinction

1 zone :
extinction 23h-6h



Les avantages de l'extinction

- **Biodiversité** : protection des animaux nocturnes, de la faune et de la flore
- **Qualité de vie** : réduction des nuisances lumineuses pour les riverains
- **Économie** : baisse de la consommation d'énergie et des coûts associés



Les inconvénients de l'extinction

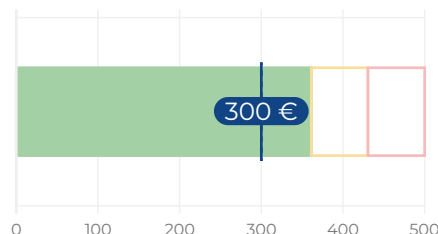
- **Pas de gestion autonome** de l'extinction des lampadaires solaires (programmée par Fonroche à ce jour)
- Pour **les usagers** : un possible sentiment d'insécurité lié au manque d'éclairage



Indicateurs clés

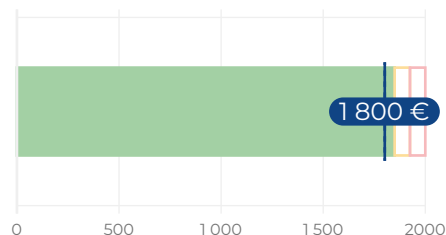
Un coût d'installation maîtrisé des horloges connectées permettant l'extinction à distance d'environ 70 points LED

Coût moy. d'instal. d'une horloge connectée (en €)



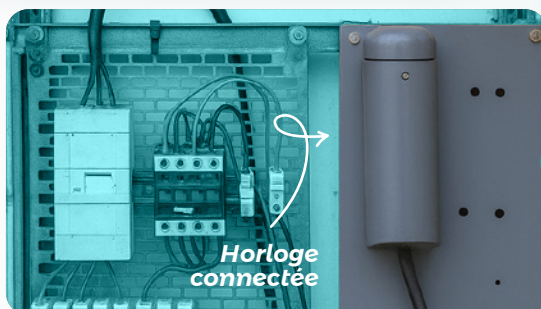
Un coût d'installation maîtrisé de l'outil (gateway) permettant l'extinction à distance de 300 à 500 points lumineux photovoltaïque

Coût moy. d'installation d'un gateway (en €)



Un investissement de 129 300 €

Extinction à distance réalisée par le service éclairage public



431

horloges connectées installées sur l'Agglomération d'Agen

Gateway



Extinction à distance réalisée par l'entreprise Fonroche

Un investissement de 70 224 €



39

outils installés sur l'Agglomération d'Agen



Analyses et recommandations

Au regard du coût d'installation et du nombre de matériel déployé, la question de l'extinction répond aux objectifs prévus. Cependant, des pistes d'améliorations peuvent être engagées :

1. Doter la collectivité d'un accès complet au logiciel de pilotage des outils permettant l'extinction du photovoltaïque, afin de garantir une gestion autonome, centralisée et réactive du parc d'éclairage public.

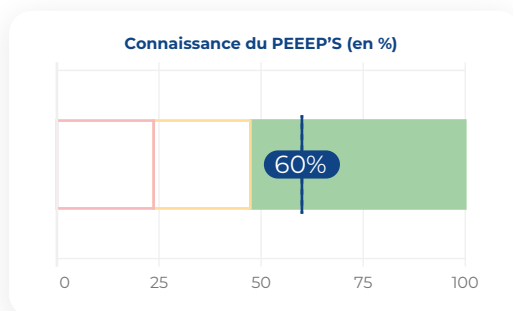
2. Exploiter les données du SIG pour analyser la circulation sur les grands axes encore éclairés afin de s'interroger sur la nécessité de cet éclairage nocturne.



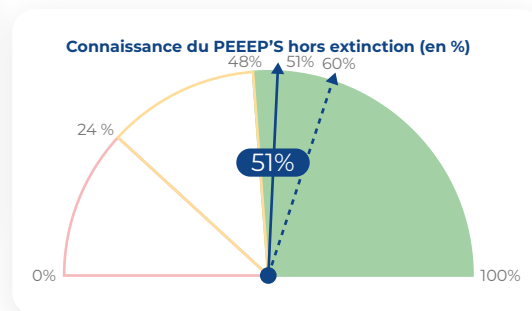
Un zoom sur l'avis des usagers sur le PEEEP'S

› Un PEEEP'S à la notoriété affirmée

Une connaissance importante du PEEEP'S par tous les usagers (60%)

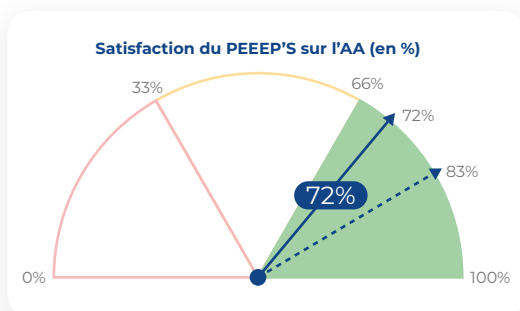


Une connaissance modérée du PEEEP'S par les usagers non concernés par l'extinction (51%)



› Une grande majorité d'utilisateurs satisfaits

Une satisfaction globale importante (72%)

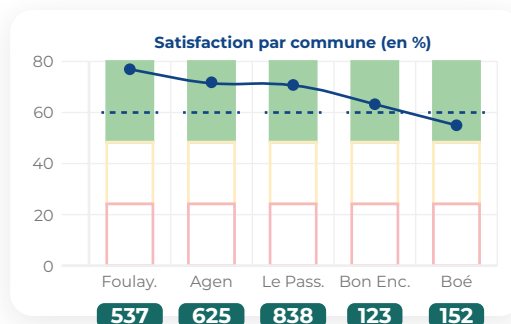


Cette cible de 83% correspond à une donnée de satisfaction nationale issue des enquêtes IFOP



Une satisfaction relative au nombre de candélabres solaires installés par commune

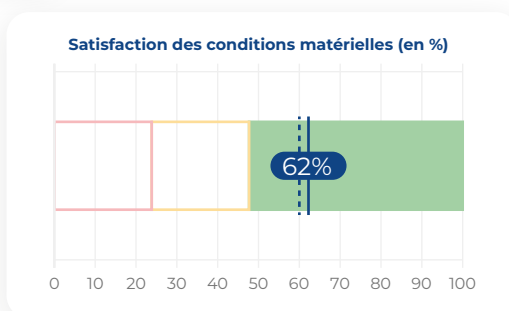
Nbre de candélabres sur la commune 24



Typologie des satisfaits

- 86% des 18 à 24 ans
- 75% des 65 ans et plus

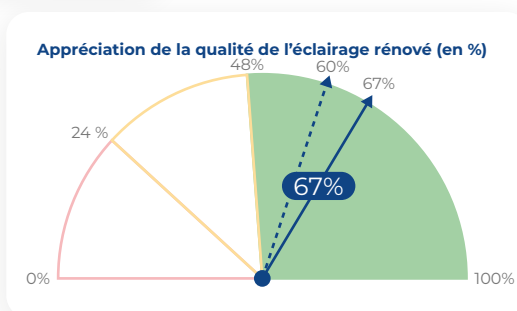
Une appréciation positive des conditions matérielles (esthétique des poteaux lumineux, nature des travaux réalisés, etc.) de l'éclairage public (62%)



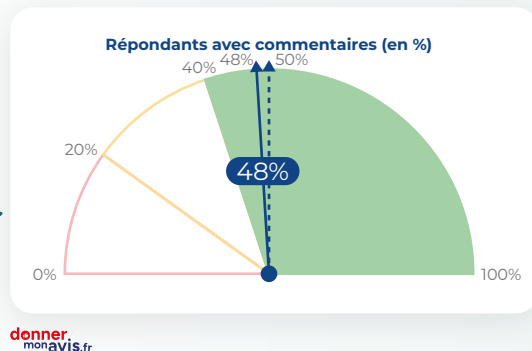
donner monavis.fr

Une perception plutôt positive de la qualité de l'éclairage rénové par les usagers (67%)

donner monavis.fr

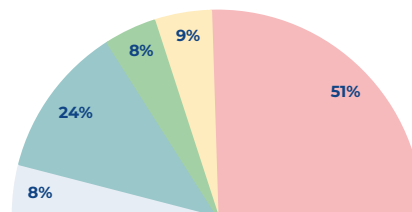


Parmi les répondants, 48% ont exprimé leur avis avec un commentaire



Nature des commentaires

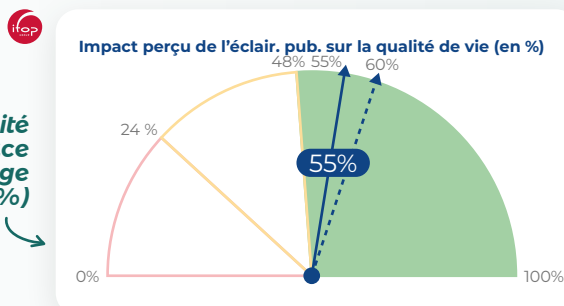
Les 5 catégories de com. les plus représentées



Insatif. extinction Insatif. rénovation
Recom. extinction Recom. rénovation
Satisfaction / approbation

Un impact concret et attendu

Une amélioration de la qualité de vie ressentie grâce à la rénovation de l'éclairage public (55%)

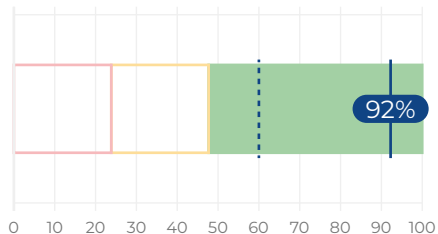


Typologie des répondants

- 73% des 18 à 24 ans trouvent que cela a eu un impact positif
- 53% des 65 ans et plus trouvent que cela a eu un impact positif

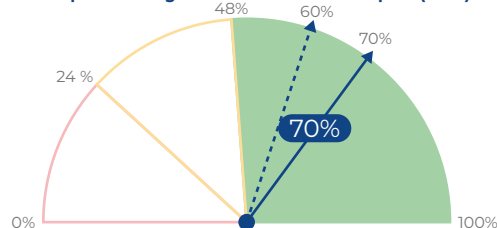
Un consensus des usagers sur l'importance d'améliorer l'éclairage public (92%)

Importance accordée à l'amél. de l'éclair. public (en %)



Une attente forte et urgente de rénovation de l'éclairage public exprimée par les usagers (70%)

Perception de l'urgence de rénover l'éclair. pub. (en %)



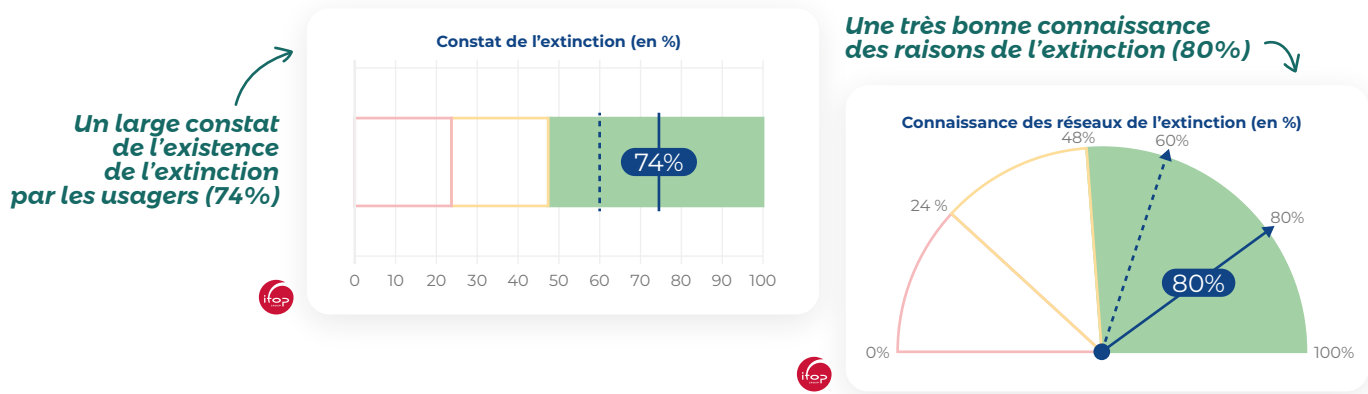
Analyses et recommandations

Le PEEEP'S bénéficie d'une bonne notoriété, avec un taux de satisfaction globale élevé (72%). Cette satisfaction est souvent liée à la visibilité des candélabres solaires installés, facilement repérables par les habitants. L'impact du PEEEP'S est jugé positif par 55% des usagers, un ressenti particulièrement marqué chez les jeunes, avec 73% des 18-24 ans. Une préconisation peut être faite pour améliorer la satisfaction des usagers :

1. Il serait pertinent de mieux valoriser et rendre plus lisibles les rénovations en LED, moins visibles mais tout aussi structurantes.

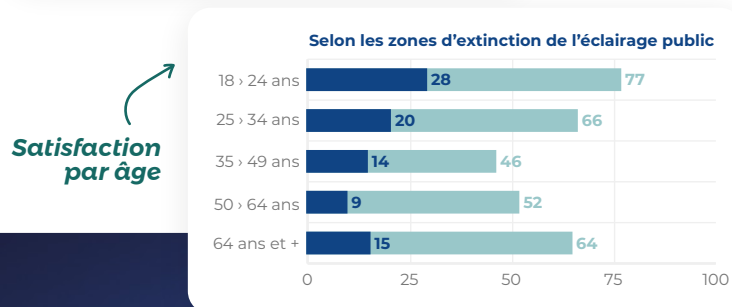
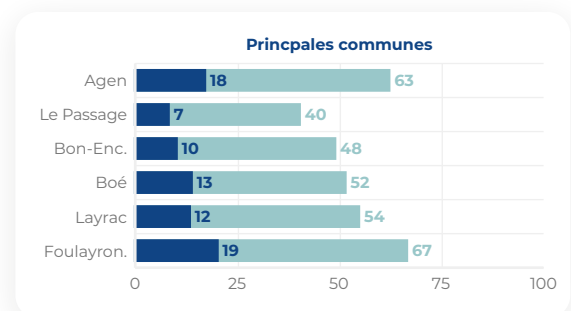
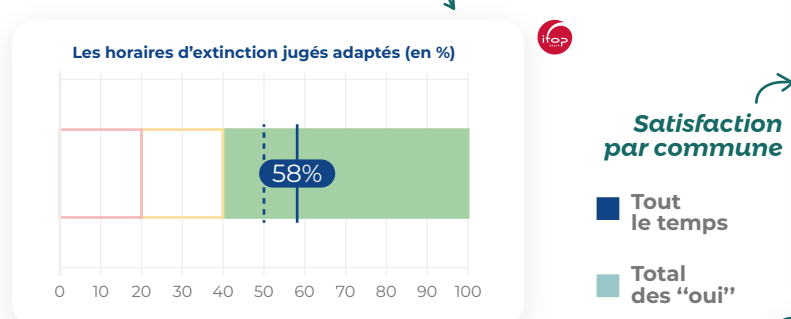
L'avis des usagers sur l'extinction de l'éclairage public

› Une compréhension partagée des objectifs de l'extinction

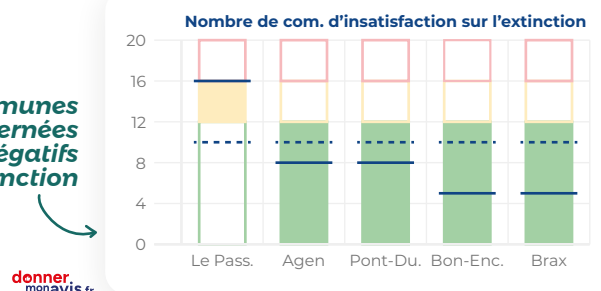


› Une perception contrastée des horaires actuels de l'extinction de l'éclairage public

Pour les usagers, les horaires d'extinction sont adaptés (58%)

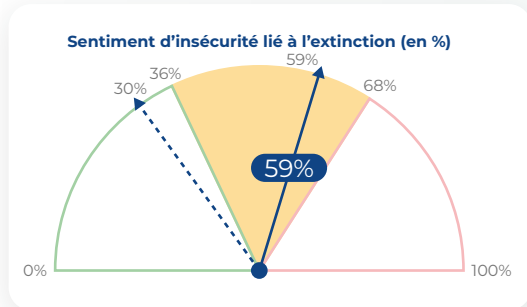


Les 5 communes les plus concernées par les retours négatifs sur l'extinction

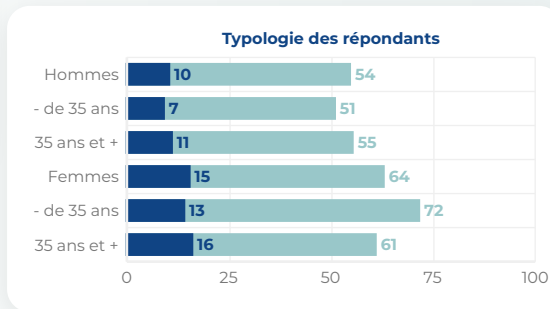


› Un ressenti d'insécurité à prendre en compte dans la politique d'éclairage

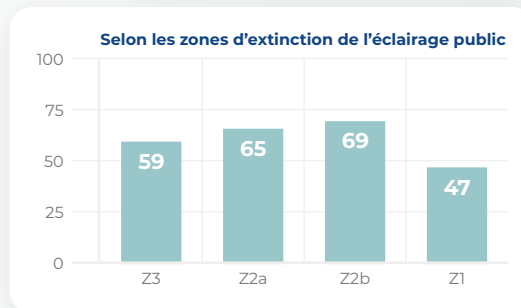
Un sentiment d'insécurité présent pour la moitié des usagers (59%)



Un sentiment plus présent chez les femmes de moins de 35 ans



Un sentiment moins présent dans les communes de la seconde couronne en Z1



Z3 : 23-6h ou 2h-6h ou pas d'extinction

Z2a : 23h-6h ou pas d'extinction

Z2b : 23h-6h ou 2h-6h

Z1 : extinction 23-6h

✓= Analyses et recommandations

L'extinction nocturne est largement identifiée par les usagers (74%), dont une grande majorité en connaît les raisons (80%). Plus de la moitié (58%) juge les horaires adaptés, avec des écarts selon les communes et une satisfaction particulièrement forte chez les jeunes (77%). En revanche, un usager sur deux exprime un sentiment d'insécurité (59%), un ressenti plus marqué chez les femmes (72%). Ce sentiment est nettement moins présent dans les communes de seconde couronne, où l'activité nocturne est plus limitée.

Au Passage d'Agen, les usagers ont été plus nombreux à laisser des commentaires négatifs sur la plateforme donnermonavis.fr concernant l'extinction nocturne. Beaucoup s'interrogent sur l'extinction des points lumineux photovoltaïques, puisqu'ils ne génèrent pas de dépense énergétique directe, étant alimentés par l'énergie solaire. Cette incompréhension témoigne d'un besoin accru de pédagogie sur le fonctionnement et les objectifs globaux de la démarche d'extinction, c'est pourquoi la préconisation suivante peut être faite :

- 1. Renforcer la communication et les actions de sensibilisation auprès des usagers sur les bénéfices de l'extinction nocturne (économies d'énergie, protection de l'environnement, amélioration du sommeil), afin de favoriser son acceptation et de réduire le sentiment d'insécurité.**
- 2. Au vu de la perception contrastée des horaires d'extinction et du sentiment d'insécurité exprimé par les usagers, il pourrait être intéressant de retravailler sur les horaires d'extinction et l'extinction ou non des lampadaires photovoltaïques.**



FINALITÉ n°1 évaluée :

Réduire les consommations énergétiques

La politique de rénovation de l'éclairage public portée par l'Agglomération d'Agen, à travers le Plan d'Économie d'Énergie en éclairage Public et Signalisation Lumineuse Tricolore (PEEEP'S), vise une **réduction forte et durable des consommations d'énergies**. À l'analyse de la pratique, entre 2019 et 2024, les efforts combinés de modernisation technologique et de sobriété énergétique produisent déjà des effets significatifs.



Indicateurs clés

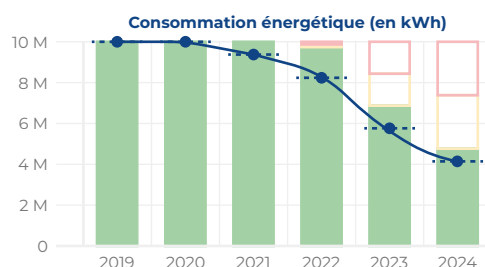


31%

des économies d'énergie dues à l'extinction nocturne, soit 1,9 M kWh en 2024

→ Sur une consommation sans extinction estimée à 6,1 M kWh

Une baisse importante de la consommation énergétique de 2019 à 2024 (-58%)



À savoir :

L'économie réalisée de 5,7 M kWh correspond à :

- La consommation annuelle d'environ 1 340 ménages français
- 767 tonnes de CO₂

Une baisse importante de la consommation énergétique à l'horizon 2028



-61%

de consommation énergétique entre 2019 et 2028



Analyses et recommandations

Entre 2019 et 2024, la consommation énergétique de l'éclairage public a diminué de 58%. Sur 2024, 31% des économies d'énergie sont dues à l'extinction nocturne. À l'horizon 2028, la baisse totale prévue atteindra 61%. Pour continuer dans ce même sens, une préconisation est toutefois possible :

1. Il est indispensable de poursuivre le remplacement des équipements anciens par des matériels à haute efficacité énergétique et de maintenir voire renforcer la gestion optimisée des temps d'éclairage.

FINALITÉ n°2 évaluée : Maîtriser les ressources financières

La politique de rénovation de l'éclairage public portée par l'Agglomération d'Agen, à travers le Plan d'Économie d'Énergie en éclairage Public et Signalisation Lumineuse Tricolore (PEEEP'S), vise une **maîtrise des ressources financières**.

Indicateurs clés

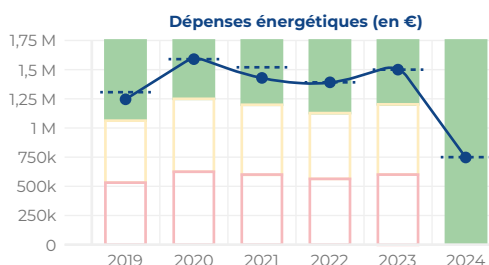


Une forte hausse des coûts énergétiques entre 2019 et 2023

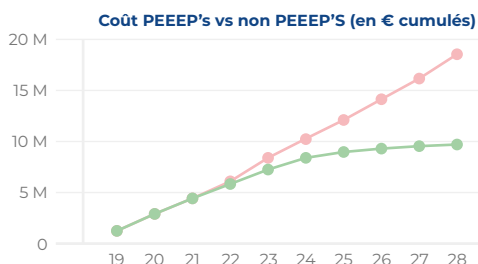
Des dépenses en hausse mais maîtrisées et une importante baisse depuis 2024



100%
doublement
du tarif
de l'énergie



Et si le PEEEP'S n'avait jamais existé, quelles seraient nos dépenses ?



Entre 2019 et 2028, grâce aux dépenses d'investissement, le PEEEP'S permet d'économiser 7 millions d'euros, soit **68€ par habitant**.

À savoir :

68% des usagers ignorent que cette politique a permis, sur l'année 2024, une **économie réelle de 750 000 €**.

Données issues du sondage IFOP en juillet 2025



Analyses et recommandations

Entre 2019 (en cumulé) et 2023, les tarifs de l'électricité ont doublé. Sans le PEEEP'S, la facture d'éclairage public atteindrait plus de 10 M€ en 2025. Grâce à cette politique, 7 M€ d'économies sont attendues d'ici 2028. Une préconisation peut toutefois être faite sur ce point afin de continuer et d'améliorer ce suivi financier :

1. Distinguer et isoler dans la préparation budgétaire et dans la facturation, en fonctionnement comme en investissement, les dépenses LED filaires et photovoltaïques.



FINALITÉ n°3 évaluée :

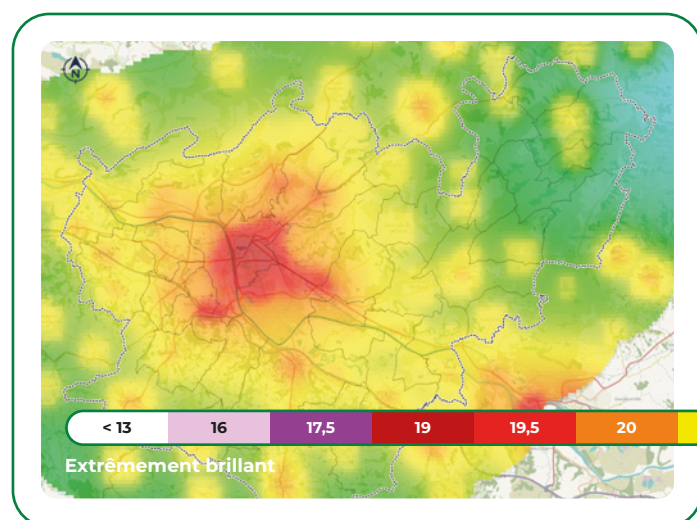
Diminuer la pollution lumineuse

Depuis 2016, l'Agglomération d'Agen modernise son éclairage public pour allier sécurité, sobriété énergétique et protection du ciel nocturne, **une démarche évaluée en 2024 par l'étude DarkSkyLab sur la pollution lumineuse.**



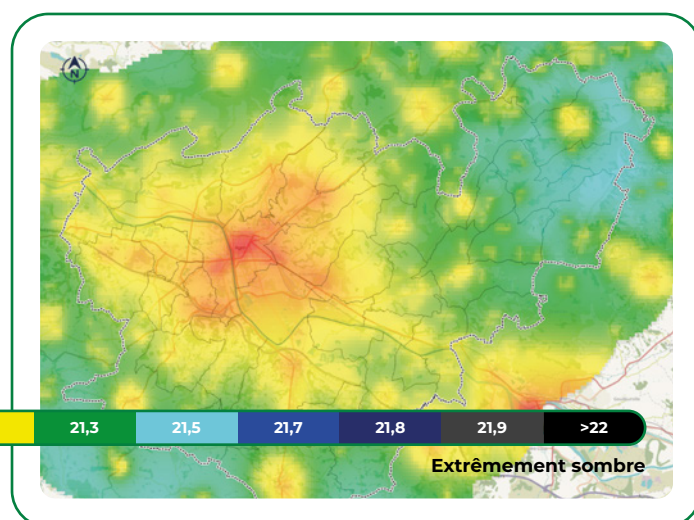
Indicateurs clés

Pollution lumineuse diffuse en 2014



En 2014, l'agglomération présentait une pollution lumineuse marquée, avec des halos étendus jusque dans les périphéries et une qualité du ciel nocturne seulement moyenne à faible.

Pollution lumineuse diffuse en 2023



En 2023, les halos lumineux se limitent aux grandes zones urbaines, tandis que les communes rurales et périurbaines retrouvent un ciel plus sombre, signe d'une baisse significative de la pollution lumineuse.



Analyses et recommandations

› Un territoire plus sobre et plus respectueux la nuit

La comparaison des cartes 2014-2023 illustre la réussite de la stratégie adoptée :

- La réduction de la diffusion lumineuse contribue à restaurer la visibilité du ciel étoilé,
- la diminution des halos lumineux limite les impacts sur la biodiversité nocturne et améliore le confort des habitants,
- l'efficacité énergétique du parc s'en trouve renforcée, avec une baisse concomitante de la consommation électrique et des coûts de fonctionnement.

1. Ainsi, la politique d'éclairage public de l'Agglomération d'Agen illustre qu'il est possible de concilier sobriété énergétique et qualité du ciel nocturne, au service de la transition écologique et du patrimoine naturel.



Perspectives : Et si on s'améliorait grâce à l'évaluation ?

› Axes d'améliorations issus de l'enquête auprès des usagers



Horaires et durée d'éclairage (35% des réponses) - Les habitants souhaitent un éclairage public plus adapté aux usages : prolongé la nuit, maintenu sur les axes sensibles et modulé selon les saisons ou la fréquentation.



Technologies et efficacité énergétique (28%) - Les habitants plébiscitent des technologies plus sobres et innovantes : LED, détecteurs de présence, solutions solaires et éclairage intelligent pour optimiser consommation et usage.



Sécurité (24%) - Les habitants attendent un éclairage public renforçant la sécurité, en améliorant la visibilité, en réduisant les zones d'ombre et en maintenant une présence lumineuse rassurante dans les quartiers résidentiels.



Réduction de la consommation énergétique et de la pollution lumineuse (14%) - Les habitants souhaitent un éclairage plus sobre et respectueux de l'environnement, en limitant le sur-éclairage et en réduisant la pollution lumineuse pour protéger la biodiversité nocturne.



Renforcement de l'éclairage dans certaines zones (13%) - Les habitants demandent un renforcement de l'éclairage dans les zones insuffisamment couvertes, notamment rues périphériques, parkings, arrêts de bus et espaces piétonniers.



Concertation citoyenne (1%) - Les habitants souhaitent être davantage associés aux décisions d'éclairage, via des enquêtes ou réunions régulières pour ajuster les horaires et priorités selon leurs besoins.

› Et après ?



Nous proposons que les axes d'amélioration suggérés par les habitants fassent l'objet d'une **instruction technique** par les services de l'Agglomération d'Agen et d'un arbitrage politique. Et ce, en vue d'une **"réponse argumentée"** qui précisera à l'ensemble des participantes et participants les engagements pris par la collectivité.

› Préconisation 1 : Approfondir l'évaluation des impacts sur la biodiversité et la santé

Si la politique d'éclairage public de l'Agglomération d'Agen a permis de réduire les coûts et la consommation énergétique, une évaluation élargie s'impose. Les effets de l'éclairage nocturne sur la santé (sommeil, confort visuel, sécurité) et sur la biodiversité (désorientation de la faune, perturbation des cycles biologiques, fragmentation des habitats) restent à documenter.

Il est recommandé :

- d'engager un suivi avec des acteurs scientifiques, naturalistes et de santé publique ;
- d'expérimenter des dispositifs de mesure (capteurs, relevés, inventaires) pour disposer de données objectives ;
- d'intégrer ces résultats à la stratégie d'éclairage afin d'ajuster intensité, horaires, spectre et implantation.

Cette démarche renforcerait la durabilité et l'acceptabilité sociale de la politique d'éclairage, dans une logique de développement territorial responsable.



› Préconisation 2 : Poursuivre en 2026 l'évaluation du PEEEP'S

Actions non évaluées à ce stade :

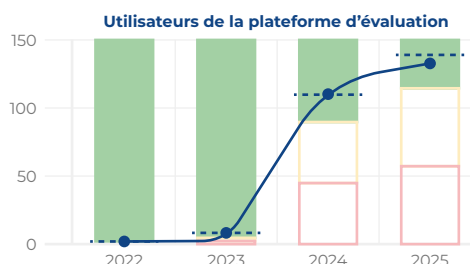
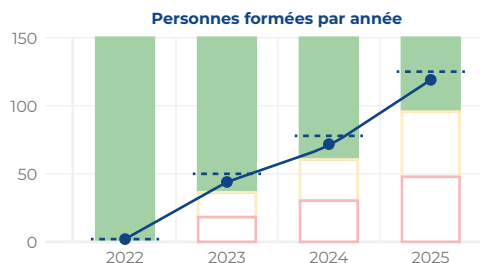
- La mise en œuvre de la signalisation lumineuse tricolore
- La gestion de projet PEEEP'S
- La communication sur le PEEEP'S
- La projection et l'innovation vers PEEEP'S 2

Mesures complémentaires prévues :

- **Poursuivre l'évaluation** des actions déjà évaluées afin de vérifier leur efficacité et l'atteinte des objectifs ;
- **Suivre de façon accrue** les consommations énergétiques et les ressources financières liées à l'éclairage public, pour garantir un suivi précis et optimiser la performance économique et énergétique de la politique.

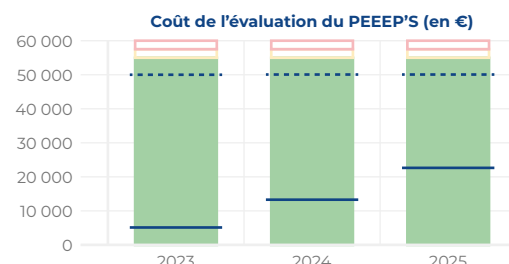
› Évaluer notre démarche d'évaluation

Une montée en puissance dans la démarche d'évaluation de l'Agglomération d'Agen



Un coût d'évaluation du PEEEP'S qui augmente en lien avec l'enquête IFOP

Mais qui est largement inférieur à la prévision budgétaire initiale (50 000 €).



Pour aller plus loin sur la démarche

L'ensemble de la démarche est documentée sur le site de l'Agglomération d'Agen : **www.agglo-agen.net** dans la rubrique "grands projets".



Retrouvez aussi sur cette page l'évaluation de la politique publique Collecte et traitement des déchets.



Contact

Direction des finances,
du contrôle de gestion
et de la commande publique
Service contrôle de gestion
8 rue André Chénier
47000 AGEN

Crédits

Rédacteurs de la publication : **Coleen STEFANI et Carolyne AUBERT**

Ont participé à ce numéro : **David CARASSUS, Christophe ENAULT, Pascal TRAUQUET, Frédéric BIEVELEZ, Cléo PATAT, Christophe CAMES, Christelle VERGEZ**

Conception, réalisation de la publication : **Clément THOLANCE**